

Métiers de la GRH : Assistant, parcours Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH)

Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean Moulin Lyon 3



PRÉSENTATION

Cette licence professionnelle est une année de professionnalisation en **Gestion des Ressources Humaines**, orientée « grands groupes » et PME. L'ensemble des enseignements théoriques dispensés permet d'acquérir un savoir en Gestion des Ressources Humaines de façon à accompagner les Responsables des Ressources Humaines et les Directeurs des Ressources Humaines dans des missions polyvalentes. Cette licence permet également d'assister les responsables Formation, responsables Recrutement, responsables Gestion des compétences ou responsables Relations sociales dans leur quotidien de façon plus spécifique.

ORGANISATION DU DIPLÔME

- la formation se déroule sur une année, soit en **contrat d'apprentissage** soit en **contrat de professionnalisation** soit en **formation continue**.
- elle comporte 440 heures de cours théoriques dont 10 heures préparant à l'insertion professionnelle (projet tutoré).
 - **Le rythme alterné** permet à l'étudiant d'être directement au cœur de l'entreprise sur une période d'une année en suivant une organisation « 3 jours en entreprise 2 jours en cours » de fin septembre à fin mai, puis à temps plein de juin à la fin du contrat.
 - **Le projet tutoré** se déroule sur l'année. Il a un double objectif : celui de faciliter l'élaboration d'un projet professionnel individuel et celui de mettre les étudiants en situation sur des problématiques réelles d'entreprise (ex : simulations d'entretiens d'embauches, salons...). Le premier défi lancé à nos étudiants étant celui de se faire recruter !
 - **Les périodes en entreprise** constituent une période d'apprentissage pratique et font l'objet d'une évaluation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif de cette formation est l'acquisition des compétences adéquates pour occuper des **postes d'assistants de service des Ressources Humaines** ou d'**adjoints RRH (Responsable des Ressources Humaines)** d'entreprises de **taille intermédiaire aux groupes internationaux**, ainsi que des postes de chargés de recrutement, chargés de formation intégrés au sein des groupes.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V (DEUG, L2, DUT, BTS, DEUST, DPECF, ...) ou d'un titre admis en équivalence ou sur V.A.P. 85 ou V.A.E..
- L'obtention d'un contrat d'apprentissage suppose une expérience professionnelle d'au moins quelques mois en Ressources Humaines issue de stages, d'alternances ou d'activités RH extra-universitaires.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La sélection des candidats se fait sur dossier (notes, stages effectués, lettre de motivation, CV) dans un premier temps ; puis le candidat peut être convoqué à un entretien au cours duquel seront évalués sa motivation, son savoir-être, le développement de son projet professionnel. A l'issue de cet entretien, le candidat est soit admissible, soit ajourné. L'admission définitive est obtenue lorsque que le candidat admissible signe un contrat de professionnalisation. .

Les dossiers de candidature sont à retirer **UNIQUEMENT** par téléchargement sur le site de l'I.U.T. Jean Moulin Lyon 3

<http://iut.univ-lyon3.fr>.

Vous ne pouvez candidater que sur un seul site : Lyon ou Bourg-en-Bresse.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

de février à mai 2022

CONTACTS

Campus de Bourg-en-Bresse
2, rue du 23ème RI - BP 10104 CEDEX
01004 Bourg-en-Bresse

Laurence Cortinovis
Coordinatrice pédagogique
laurence.cortinovis@univ-lyon3.fr

Nelly Limousin
Gestionnaire scolarité
04 74 24 10 11
nelly.limousin@univ-lyon3.fr

Marine De Boni
Chargée d'affaires et d'insertion
07 81 33 00 67
marine.de-boni@univ-lyon3.fr

Les + de l'I.U.T.

L'aide au recrutement : constitution d'un C.V. Book d'étudiants présélectionnés par l'équipe pédagogique de la formation.

Le tutorat : l'I.U.T. renforce la formation par un suivi de chaque alternant par un tuteur pédagogique, interlocuteur privilégié du tuteur professionnel.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Perspective d'une embauche à terme d'un salarié formé aux méthodes de l'entreprise.

Intégration trois jours par semaine d'un salarié supplémentaire.

Salarié non comptabilisé dans les effectifs de l'entreprise, formation prise en charge totalement ou partiellement par l'O.P.C.O. Prime à l'embauche possible, selon les dispositions légales en vigueur.

AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

Suivre ses études en étant rémunéré. Intégrer une formation privilégiant l'insertion professionnelle.

Bénéficier de l'expérience et de conseils de professionnels tant dans l'entreprise qu'à l'I.U.T.

Présenter une véritable première expérience professionnelle sur le C.V.

MAQUETTE PEDAGOGIQUE*

UE 1 Gestion qualitative des ressources humaines	85 h
■ Formation	20 h
■ GPEC	20 h
■ Méthodologie de recrutement	25 h
■ Management de groupe	20 h
UE 2 Gestion quantitative des RH	90 h
■ Contrôle de gestion sociale	30 h
■ Gestion d'entreprise	15 h
■ Paie et SIRH	45 h
UE 3 Gestion juridique	85 h
■ Droit du travail individuel	40 h
■ Protection sociale	20 h
■ Droit social européen	10 h
■ Relations avec les Institution publiques	15 h
UE 4 Gestion systémique	60 h
■ Sociologie des organisations	20 h
■ Sociologie du travail	20 h
■ Economie du travail	20 h
UE 5 Environnement des RH	50 h
■ Relations sociales	20 h
■ Conditions de travail et risques psychosociaux	20 h
■ RSE et déontologie RH	10 h
UE 6 Techniques de communication interpersonnelle	46 h
■ Anglais	26 h
■ Excel avancé	10 h
■ Management interculturel	10 h
UE 7 Période en entreprise	
■ Mémoire	
■ Période en entreprise	
■ Soutenance	
UE 8 Projet tutoré	24 h
■ Bilan de compétences	10 h
■ Projet tutoré	10 h
■ Méthodologie de mémoire	4 h
Total général du diplôme	440 h

* sous réserve de modifications
FC/14/02/2022